



Consultations prébudgétaires 2014

Mémoire présenté au comité permanent des finances de la
Chambre des Communes

6 août 2014

Montréal 

Les consultations prébudgétaires menées par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes sont une occasion pour la Ville de Montréal de réitérer au Gouvernement fédéral qu'elle le considère comme un partenaire majeur de son développement.

Plus de 80 % de la population canadienne réside dans les régions urbaines. Au cours des cinquante dernières années, les villes ont vu leurs rôles et responsabilités s'accroître et se complexifier. C'est à leur niveau que les impacts de la croissance urbaine se font sentir et ce phénomène engendre une pression accrue sur les dépenses, sans augmentation des ressources financières pour faire face à ces défis.

La Ville de Montréal désire exprimer certains souhaits à l'égard des stratégies budgétaires et financières du gouvernement qui sont en cours de préparation et rappeler quelques-unes de ses principales préoccupations : la fin des programmes de soutien en matière de logements abordables et de lutte contre l'itinérance, les grands projets visant à célébrer avec éclat le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne, le 375^e anniversaire de Montréal et le 50^e anniversaire de l'exposition universelle et l'importance de la pérennité de la présence du gouvernement fédéral dans la métropole, notamment en regard des activités de développement économique.

1. Logements abordables et lutte contre l'itinérance

Le Comité permanent des finances de la Chambre des communes a identifié les familles et les Canadiens vulnérables dans ses six thèmes prioritaires. La Ville de Montréal désire réitérer l'importance que revêtent les programmes de logements abordables et de lutte contre l'itinérance. Les investissements en la matière ont permis depuis plusieurs années de soutenir les grandes villes dans leurs efforts de revitalisation des quartiers et d'aide aux personnes démunies ou vulnérables.

Trois mesures se sont avérées précieuses :

- le PAREL, qui, à Montréal par le biais du programme *Rénovation Québec*, sert d'assise financière à des initiatives de revitalisation de quartiers et de rénovation du parc résidentiel, notamment dans les secteurs qui accueillent des populations immigrantes à faible revenu;
- L'ILA, qui par son apport financier au programme québécois *AccèsLogis* a contribué de façon importante au redressement de la situation locative à Montréal : cette mesure a permis de maintenir une offre résidentielle équilibrée, qui répond aux besoins des aînés, des familles, des personnes handicapées ou vulnérables et des ménages à revenus modestes en général;
- La SPLI, qui était jusqu'en 2012 le seul programme capable d'offrir une réponse intégrée au défi de l'itinérance, en finançant à la fois des logements, des équipements et des services pour les sans-abri ou ceux qui risquent de le devenir.

Ces trois mesures, qui ont été soutenues par le gouvernement canadien depuis 2008 arrivent à terme en 2014. L'incertitude qui entoure actuellement les programmes d'habitation mine les efforts que nous investissons pour répondre aux besoins de nos citoyens. La reconduction de leur financement devrait être assurée dans le prochain budget et les suivants, car les problématiques auxquels ces programmes répondent, exigent des actions soutenues et à long terme.

La nouvelle orientation donnée à la SPLI, désormais axée sur l'approche «Logement d'abord» (Housing First), laisse en plan des interventions valables (dont l'aide à la réalisation de logements abordables), qui ont pourtant fait leurs preuves pour répondre à la diversité des profils et des situations des personnes itinérantes. Le gel actuel des fonds de ce programme au Québec et l'absence d'une entente sur cette orientation et sa mise en œuvre pénalisent particulièrement Montréal. Nous souhaitons que le caractère généraliste qu'avait initialement ce programme soit conservé.

La métropole compte un nombre important de logements sans but lucratif développés dans le cadre d'anciens programmes d'habitation fédéraux. Les conventions de financement arriveront à échéance au cours des prochaines années. La CMM signalait récemment que dans la grande région montréalaise, 49 600 logements (HLM, coopératives et OBNL) et 5200 ententes de supplément au loyer sont concernés par cette situation. Il devient ainsi urgent d'assurer la poursuite des investissements dans ce patrimoine collectif par une stratégie à long terme en collaboration avec les partenaires.

2. Rayonnement international : 2017 une année charnière pour Montréal et le Canada

Le 375^e anniversaire de Montréal et le 150^e de la Confédération canadienne

L'année 2017 marquera le 375^e anniversaire de la fondation de Montréal. Cet anniversaire coïncidera avec le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne et le 50^e anniversaire de l'Exposition universelle de 1967. La Ville de Montréal désire profiter de cette occasion unique pour rappeler son rôle dans la construction du pays et mettre de l'avant des projets structurants pour la métropole du Québec.

Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'Histoire

Lieu de fondation de Montréal, classé site historique et archéologique national, le musée d'archéologie et d'histoire Pointe-à-Callière est le résultat de plus de trente ans de fouilles archéologiques. Legs du 350^e anniversaire en 1992, le musée est situé sur des sols qui témoignent de plus de 1000 ans d'activité humaine au cœur du Vieux-Montréal. Ce site exceptionnel a d'abord été un lieu d'échanges et de rencontres entre les nations autochtones, puis le lieu de fondation de la ville. Il met également en lumière l'important rôle de Montréal dans le développement économique du Canada. Accueillant chaque année, plus de 350 000 visiteurs, il est l'un des principaux produits d'appels distinctifs de Montréal, notamment auprès de la clientèle nord-américaine.

Une participation du gouvernement du Canada rendrait possible la création d'une véritable Cité de l'archéologie et de l'histoire, générant une fréquentation annuelle pouvant dépasser 550 000 visiteurs. Ce projet permettrait de préserver et de rendre accessibles une douzaine de lieux historiques et patrimoniaux nationaux. Ainsi à l'occasion du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne, le gouvernement du Canada contribuerait à la mise en valeur des vestiges du Parlement du gouvernement du Canada-Uni, par la création d'un pavillon d'accueil au-dessus de ces vestiges, rappelant ainsi que Montréal fut la capitale canadienne pendant plusieurs années. De plus, la réalisation d'une salle d'exposition unique, en partie dans le sous-sol de Douanes Canada, rendrait possible l'accueil d'expositions temporaires nationales et internationales.

Cette nouvelle phase de développement consoliderait un attrait culturel et touristique de classe mondiale. Elle soutiendrait les investissements publics antérieurs consentis dans le Vieux-Montréal et le Vieux-Port, notamment pour la mise en valeur de lieux et de bâtiments. Le coût du projet s'élève à 60,0 M\$. Le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal et le secteur privé assumeraient 50 % des coûts et la contribution fédérale souhaitée est de 30 M\$.

Programmation des activités 375^e anniversaire de Montréal

La Société des célébrations du 375^e anniversaire a été créée pour planifier et organiser les célébrations afin d'en assurer le succès avec le soutien des partenaires qui contribuent au rayonnement de Montréal.

La société, en collaboration avec la Ville de Montréal, prévoit offrir une programmation rassembleuse s'appuyant sur l'identité montréalaise, son histoire, sa culture et son patrimoine. Un des objectifs poursuivis est de renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance des Montréalais grâce à des événements qui contribueront à la visibilité et au rayonnement de la métropole, tant au pays qu'à l'étranger.

Le gouvernement du Québec s'est déjà engagé financièrement à soutenir la programmation des célébrations par un investissement pouvant atteindre 60 M\$ si tous les acteurs, dont le gouvernement fédéral, s'engagent également à s'investir financièrement dans les célébrations.

La Société du 375^e de Montréal souhaite également que le gouvernement du Canada offre à Montréal l'illumination permanente du pont Jacques-Cartier, qui deviendrait un legs et une signature pour la métropole. Une estimation préliminaire chiffre les coûts de ce projet à 15 M\$.

La Ville de Montréal prévoit également inaugurer ses trois grands projets de legs pour le 375^e anniversaire sur le site d'Espace pour la vie : la Métamorphose de l'Insectarium, le Biodôme renouvelé et le Pavillon de verre au Jardin.

L'Oratoire St-Joseph

À l'aube des multiples festivités de commémoration de 2017, la Ville de Montréal donne une importance particulière à l'un des lieux symboliques de Montréal : l'Oratoire St-Joseph. D'une grande valeur historique et touristique, l'Oratoire accueille annuellement plus de 2 millions de pèlerins et de visiteurs, provenant des quatre coins du monde. L'Oratoire reçoit une affluence sans cesse croissante et s'inscrit parmi les hauts lieux du tourisme religieux international. Ses installations sont toutefois devenues désuètes et inefficaces. Le projet de modernisation des installations de l'Oratoire s'élève à 80 M\$ et le gouvernement du Québec a déjà exprimé son intention dans son dernier budget, d'investir un montant atteignant 26,4 M\$ si les autres partenaires et l'Oratoire contribuent également.

Le projet de la jetée Alexandra et de sa gare maritime

Le soutien aux infrastructures est essentiel pour assurer la sécurité et la prospérité des collectivités. Le projet de la jetée Alexandra et de sa gare maritime s'inscrit dans l'esprit de cette priorité établie par le Comité permanent des finances.

La jetée Alexandra est un des témoins de l'histoire de Montréal et du Canada. Cette jetée construite en 1901 a été au cœur de l'arrivée des vagues migratoires à Montréal. La gare maritime, qui y a été construite en 1967 année du centième anniversaire de la Confédération et de l'Exposition universelle, a été fréquemment rénovée au fil des années. Elle montre maintenant des signes de vieillissement et nécessite des investissements importants.

Le concept d'aménagement proposé récemment par l'Administration portuaire (Port de Montréal) et appuyé sans réserve par la Ville de Montréal apportera de nombreux bénéfices pour notre métropole. Ce projet novateur, prévu pour 2017, est empreint d'une vision de développement intégré qui permettra non seulement de maintenir une opération maritime de niveau international, mais offrira de plus une entrée de choix à la ville pour les bateaux de croisière et les visiteurs. Cette industrie est en plein essor et entraîne des retombées économiques importantes.

Le Port de Montréal sollicite, pour la réalisation du projet, une contribution financière de la part de différents partenaires. Les coûts des travaux sont estimés à 70 M\$. Il convient de rappeler que le gouvernement fédéral a soutenu financièrement par l'entremise du Fonds de stimulation de l'infrastructure qui existait alors, divers projets de réhabilitation de ports au pays notamment ceux de Metro Vancouver, Nanaimo, Trois-Rivières, Saguenay, Sept-Îles et St-John's. Ces investissements illustrent avec éloquence l'importance des infrastructures portuaires au Canada. Dans cette optique, un investissement fédéral de 20 M\$ est souhaité pour ce projet qui s'inscrit en harmonie avec la vocation du Port de Montréal.

Enfin, nous saisissons l'occasion qui nous est offerte par le comité permanent des finances, pour exprimer le souhait d'entamer des discussions avec le gouvernement sur l'éventualité d'un rapatriement des terrains du Vieux-Port et des budgets afférents, en vue de développer ce secteur pour le bénéfice de tous les Montréalais.

3. Financement du transport collectif

La maîtrise des déplacements urbains est au coeur des principaux enjeux auxquels font face les villes du XXI^e siècle. L'amélioration de la qualité de vie et de la compétitivité économique des villes dépendent directement de la qualité de leurs réseaux de transport. À Montréal, les effets de la congestion routière sont estimés à 2 G\$ par année. C'est pourquoi la bonification des infrastructures liées au transport collectif réside au sommet des priorités de Montréal et de la région métropolitaine. Nous réitérons au gouvernement la demande de financement du SLR sur le pont Champlain. Ce projet d'envergure pourrait être considéré dans l'enveloppe de 4 G\$ dédiée à l'étude des projets au mérite, qui a été annoncée dans le NPCC rendu public lors du dernier budget fédéral.

4. Pérennité de la présence fédérale dans la métropole

Décentralisation du siège social de Développement Économique Canada

Le développement économique, et tout particulièrement le soutien à la compétitivité des entreprises canadiennes, figure parmi les priorités identifiées par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes. La métropole est le moteur économique du Québec. Capitale de la R&D au Canada avec ses 200 centres de recherche, Montréal bénéficie d'une main-d'œuvre hautement qualifiée qui travaille au sein d'entreprises dans les secteurs les plus variés : technologie de l'information, transport et logistique, finance, sciences de la vie, aérospatiale, transformation alimentaire, cinéma pour n'en nommer que quelques-uns.

Dans cette perspective, la présence du siège social de DEC Canada à Montréal a toujours constitué un des atouts de la métropole. C'est avec consternation que la Ville de Montréal et les acteurs économiques de la région ont appris l'intention du gouvernement de décentraliser le siège social de DEC Canada d'ici 2017. Loin de remettre en question le principe du rapprochement avec les régions, Montréal se questionne toutefois sur la nécessité de faire disparaître le siège social de la métropole. DEC Canada constitue un acteur fédéral clé du développement économique pour le moteur du Québec qu'est Montréal. La Ville demande donc que cette décision soit reconsidérée.

